

COMPTES RENDUS

par François VALLAT

Jean-Louis SAVARY, *De l'art équestre, Xénophon*, chez l'auteur s.d. (2010), 14,5 x 21 oblong, 142 p., titre en couverture comptant dans la pagination.

< jean-louis.savary@wanadoo.fr >

Incontournable classique de la littérature cavalière, l'*Art équestre* de Xénophon a été régulièrement traduit en français depuis le XVII^e siècle ; et comme pour tous les textes qui se situent entre histoire et technique, il s'agissait de satisfaire à la fois les hellénistes et les hommes de l'art, un épineux compromis. Les linguistes optèrent volontiers pour le mot à mot, quitte à sacrifier le style en faisant passer l'auteur pour maladroit ; plus grave, certains, étrangers au monde du cheval, négligèrent de faire éclairer les passages litigieux par des personnes autorisées. Ce fut le cas, à des degrés différents, de Paul-Louis Courier (1813), d'Henry Trianon (1842) ou d'Eugène Talbot (1859). À l'opposé, le baron de Curnieu, remarquable connaisseur des choses chevalines, donna en 1840 une élégante traduction enrichie de notes, mais à laquelle, outre quelques infidélités et un inévitable vieillissement, on peut reprocher de se fonder sur un texte ancien encore mal établi. L'exégèse scientifique a livré depuis une base de travail plus sûre. Aussi admet-on à ce jour comme satisfaisante la traduction d'Édouard Delebecque (Les Belles Lettres, 1950) lequel se fit aider par André Montheilet, expert reconnu en histoire de l'hippologie.

Tenter une nouvelle traduction semblait donc une gageure, et nous avons été surpris de recevoir celle de Jean-Louis Savary (1960 Alfort). Des circonstances justifient toutefois cette tentative. Notre confrère, avec une ténacité et un enthousiasme qu'il convient de saluer, s'est initié au grec ancien à la Faculté des Lettres de Bretagne-Sud. Naguère cavalier, il a, semble-t-il, choisi de traduire l'*Art équestre* pour affermir sa maîtrise de la langue, conscient à juste titre que les difficultés proprement équestres du traité ne lui

résisteraient pas. La traduction, placée en regard du texte de Xénophon établi par Édouard Delebecque, se conforme scrupuleusement aux exigences de l'enseignement : elle s'applique à la traduction littérale, et se calque sur la syntaxe grecque. Aussi le lecteur qui ne cherche pas à relire Xénophon en s'aidant du français se fatigue-t-il du style difficile, inhérent au procédé. S'ajoutent des bizarreries de la typographie, incomplètement maîtrisée. Par exemple, en fin de phrase, l'espace se situe avant et non après le point final ; ou encore, l'accent circonflexe est systématiquement omis dans certains mots, comme « côté ».

Au demeurant, l'ouvrage séduit par son élégant format italien, sa riche illustration en couleurs – parfois sans grand rapport avec le texte antique – ainsi que par les notes personnelles du traducteur. Seules les considérations trop générales qui servent de conclusion nous ont semblé faibles, à comparer surtout avec un article analogue d'André Montheilet (« Xénophon et l'Art équestre », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4^e série, 2, 1957, p. 27-40).

Cette publication nous ayant été envoyée à titre amical, nous nous garderons bien de la critiquer comme on le ferait d'un livre destiné au commerce, et nous la conseillons vivement à qui voudrait aborder le texte au plus près, grâce à une traduction littérale. Une question cependant se pose : pourquoi la personne, qui a su si bien enseigner le grec ancien à notre intelligent confrère, n'a-t-elle pas incité ce dernier à traduire un des auteurs vétérinaires antiques ? Cela aurait rendu bien des services, tant il en reste d'inédits.

Bernard HEUDE, *Le mouton, au cœur de la Sologne, entre tradition et innovation, (XVIII^e siècle – Second Empire)*, thèse de doctorat en Histoire soutenue à l'Université du Littoral-Côte d'Opale le 8 juin 2010 (mention très honorable avec les félicitations du jury).

Dans l'attente d'une très souhaitable publication, nous nous contenterons d'évoquer les idées générales de ce travail à partir des conclusions qui nous ont été transmises.

La grande propriété qui prévaut en Sologne à partir de la fin du XVI^e siècle favorise, en raison de la disparition de nombreuses métairies, l'abandon de l'entretien des fossés et l'extension des landes marécageuses qui couvrent jusqu'à 20 à 50 % du territoire. Dès lors, la population diminue avec la stérilité des terres, la régression de l'agriculture, la malnutrition, le paludisme et l'ergotisme. L'élevage, surtout ovin, devient « le principal profit », comme on ne cessera de l'affirmer au XVIII^e siècle. La rusticité légendaire du mouton Solognot est judicieusement exploitée par les éleveurs, bien que leurs méthodes restent éloignées des objectifs des élites agronomiques du Siècle des lumières. Les laines de Sologne figurent parmi les meilleures du royaume. Les manufactures drapières locales prospèrent. À la fin du siècle, la faillite de cette industrie textile, dangereusement inféodée aux négociants orléanais, ne ralentit pas l'élevage des bêtes à laine dont les produits ne cessent de s'exporter. Car, en plus des toisons, des « élèves » sont vendus pour fumer les terres des grandes plaines céréalières du Bassin parisien, tandis que d'autres animaux alimentent les marchés de Lyon et de la capitale.

En dépit de ces résultats satisfaisants, de grands propriétaires expérimentent les méthodes d'élevage venues d'outre-Manche, et font appel, pour juguler la « maladie rouge de Sologne » qui décime les troupeaux, à l'abbé Tessier ou au directeur de l'École d'Alfort, Pierre Flandrin. Les élites agronomiques, loin de saisir les avantages de l'élevage extensif, attribuent au mouton la régression agricole du pays dont les conditions hydrogéologiques déplorablement ne sont dues en réalité qu'à l'absence d'investissements.

Après la Révolution, la haute noblesse d'Empire, propriétaire en Sologne, adhère à la mérinisation du troupeau ovin, mot d'ordre du gouvernement, sans que la race espagnole réussisse à s'implanter. Au demeurant, les idées agitées à la fin de l'Ancien Régime ont fait leur chemin. Des propriétaires éclairés défrichent, optent pour les prairies artificielles, l'élevage laitier à l'étable, la céréaliculture et la sylviculture. Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, le pays bénéficie du

renom de grands zootechniciens comme Édouard Malingié (ferme de la Charmoise) et le vicomte de Gourcy. À partir des années 1830, la Sologne commence à s'assainir avec le reboisement et à sortir de son isolement, tandis qu'avance le chemin de fer et que s'améliorent les routes.

Il revient au Second Empire, grâce à des moyens considérables, de faire entrer le pays dans la modernité. La création, en 1858, d'un *Comité central agricole de Sologne* en témoigne, où comptent des membres de l'Institut (Antoine Becquerel, Adolphe Brongniart), des agronomes de l'École de Grignon (Auguste Bella, Édouard Lecouteux), des députés, des sénateurs et des membres de la noblesse terrienne. D'importants investisseurs sont attirés. Ils introduisent de nouvelles techniques agricoles et pastorales : défrichement des landes, drainage, fumure, marnage, engrais phosphatés. Les croisements industriels avec des races anglaises sont pratiqués par les plus audacieux. Autant d'innovations ne diminuent pas l'intérêt de l'élevage ovin traditionnel, soutenu par la demande croissante des marchés urbains en viande et des industries textiles en laine commune.

Seuls le reboisement du pays et les sociétés de chasse feront reculer le mouton Solognot, sans qu'il soit remplacé par l'élevage des bovins, comme cela se produit dans les régions à vocation agricole. La chute de l'élevage ovin, amorcée dès 1855, ne fera que s'accélérer pour aboutir à la quasi-disparition de la race Solognote sous la Troisième République. Après avoir résisté aux innovations des agronomes, la Sologne passera du binôme « landes et moutons » à celui de « forêt et chasse ».

Christophe DEGUEURCE, Honoré Fragonard et ses écorchés, un anatomiste au Siècle des lumières, avec une contribution de **Laure CADOT**, Paris, Réunion des musées nationaux, 2010, 27 x 21,5, 157 p. – 1 f., ISBN : 978-2-7118-5748-7 - prix : 39 euro.

On chercherait en vain dans l'École d'Alfort, réputée pourtant la plus ancienne à occuper son site d'origine, des traces tangibles remontant à sa création. Ses bâtiments datent tout au plus du XIX^e siècle, ses archives ont été transférées à Créteil, et son musée n'est guère

que centenaire. À vrai dire, c'est dans le musée lui-même que se trouvent les ultimes vestiges de l'institution initiale, à savoir les célèbres écorchés d'Honoré Fragonard (1732-1799). Le cousin du grand peintre, anatomiste aussi talentueux que dépourvu de lettres et d'usages du monde, œuvrait à Lyon, dans l'ombre de Claude Bourgelat, au commencement de la première école. En 1765, il suivit le fondateur à Alfort, emportant avec lui ses préparations anatomiques. Il ne cessa, travailleur acharné, d'en fabriquer jusqu'en 1771, l'année de son éviction (cf. DEGUEURCE, *Bull. de la SFHMSV*, 2002, 1, p. 64-67). Pour autant, sa production resta sur place. Ensuite, beaucoup de pièces furent soustraites afin d'enrichir de plus prestigieuses musées où, avec le temps, la plupart finirent au rebut. L'École, elle, conservait pieusement ce qu'on lui avait laissé... ou manquait de moyens pour moderniser ses collections.

L'importance de ces écorchés, parvenus par miracle jusqu'à nous, est indéniable : outre leur conservation due à de mystérieux procédés, outre leur inquiétante qualité esthétique, on s'émerveille d'y deviner encore les gestes de leur auteur. Saisissants témoignages de l'anatomie normale qui s'édifia de Vésale à la Révolution, ils en représentent les derniers fastes avant l'avènement de la physiologie et de l'anatomopathologie. Autant de motifs pour notre profession, providentiellement liée à leur créateur, d'en tirer quelque prestige. Divers articles plus ou moins historiques s'y sont appliqués, puis un album collectif paru il y a trente ans (Michel ELLENBERGER et al., *L'autre Fragonard*, P., Jupilles, 1981, 47 p.).

La restauration du musée a réservé un sort exceptionnel aux œuvres du génial préparateur, désormais exposées à part, dans un espace conditionné, sous une lumière adoucie. Il revenait naturellement à Christophe Degueurce, cheville ouvrière de cette rénovation - et grâce à qui la technique de Fragonard a été élucidée - de rédiger le présent livre. Le soin jaloux qu'il porte à la collection dont il a la charge autant que sa pratique quotidienne de l'anatomie l'ont étroitement rapproché de son lointain prédécesseur.

L'ouvrage s'organise en cinq parties : la première (p. 6 à 18) situe Honoré Fragonard et son œuvre dans le climat scientifique du XVIII^e siècle. Simple remarque, nous ne suivons pas entièrement l'auteur lorsqu'il prêche

aux sciences biologiques d'alors, en particulier à l'anatomie comparée naissante, un caractère de subversion religieuse analogue à celui de la philosophie (p. 11). La deuxième partie (p. 18 à 53) retrace la carrière de l'anatomiste, en insistant sur son rôle dans la formation du « cabinet d'Alfort », et sur la reconnaissance tardive dont il bénéficia pendant la période révolutionnaire. La troisième partie (p. 54 à 83) élargit le propos à l'histoire de l'anatomie animale ainsi qu'aux techniques d'injection et de dessiccation des cadavres. Suit, en quatrième partie, le catalogue (p. 84 à 123), superbement illustré, des écorchés de Fragonard et de ses deux disciples, Jacques Marie Hénon, et Pierre Flandrin, conservés au musée ou ailleurs. Le dernier chapitre (p. 124 à 135) écrit par Laure Cadot en collaboration avec l'auteur, envisage les rapports du public d'hier et d'aujourd'hui avec les préparations sèches de cadavres. Elle montre en particulier comment l'évacuation de la mort - humaine ou animale - de notre cadre social incite certains à s'insurger contre les mises en scène de corps plastinés chères au Pr Gunther von Hagens (1970). En annexes sont exposées « les techniques de préparation des pièces anatomiques sèches » (p. 136 à 146), en insistant sur les particularités des procédés de Fragonard, récemment découvertes (cf. DEGUEURCE et al., *Bull. de la SFHMSV*, 2008, p. 40-47). Pour finir, sont reproduits (p. 147 à 150) les rapports adressés par Fragonard et par deux de ses collaborateurs en 1792 à l'Assemblée législative (Arch. Nat., F¹⁷ 1318). Ils proposent la création d'un cabinet d'anatomie humaine et la formation du personnel nécessaire à la production en nombre de pièces pédagogiques pour l'enseignement secondaire, prophétisant les succès industriels du Dr Auzoux une cinquantaine d'années plus tard.

Le livre du Pr Degueurce répond parfaitement aux attentes du public concerné par l'histoire des sciences. Le texte fluide, bien illustré et mis en page, reste toujours accessible. C'est sans doute pour ne pas rebuter par une présentation trop savante que les notes sont reportées en fin de volume, avant la bibliographie, sans amoindrir le caractère scientifique de l'ensemble. L'ouvrage a enfin l'intérêt de présenter, sous une forme attrayante et fiable, les débuts de la médecine vétérinaire en France.

Bernard DENIS, Professeur honoraire de l'École nationale vétérinaire de Nantes, Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Président de la Société d'Ethnozootéchnie, en collaboration avec **Laurent AVON**, spécialiste de la conservation des races animales, Chef de projet à l'Institut de l'élevage de 1977 à 2009, *Races Bovines, histoire, aptitudes, situation actuelle*, 52000 Chaumont-Champagne, Castor & Pollux, 2010, 23 x 19, 321 p., ISBN : 978-2-35008-026-0 prix : 45 euro.

Bien que la zootechnie ne relève pas du domaine de la SFHMSV, l'importance accordée à l'histoire dans le présent ouvrage incite à en proposer le compte rendu. Pour Bernard Denis, « un minimum d'histoire est indispensable à la culture zootechnique : sans elle, il ne peut y avoir de bonne compréhension des faits actuels ni de prudence dans leur analyse » (p. 9). Ce sont effectivement les considérations sur le passé qui démarquent le livre de parutions analogues, dont la dernière en date, préfacée par l'auteur lui-même, était signée de son collaborateur (Marie DERVILLÉ, Stéphane PATIN, Laurent AVON, *Races bovines de France, origine, standard, sélection*, P., France agricole, 2009).

Le premier chapitre, « évolution des races bovines en France » (p. 15 à 53), retiendra surtout notre attention.

Une discussion sur les ramifications de *Bos primigenius*, origine de nos bovins, suggère la coexistence, une fois l'espèce domestiquée, d'une forme de grande taille (moins grande toutefois que l'aurochs sauvage) au cornage très développé, *Bos taurus frontosus*, et d'une variété plus petite à cornillons courts et minces, *Bos taurus brachyceros*. De ces ancêtres fossiles dérive le bétail actuel, sans qu'on puisse préciser de filiation certaine. Hormis les variations de format – plus grand par exemple à l'époque romaine – rien n'est sûr avant le XVIII^e siècle quant à l'apparence et aux aptitudes des populations. Encore Nicolas Delamare (*Traité de la police*, P., Brunet, 1705-1738, 4 vol. in-f^o) ne renseigne-t-il que sur le bétail approvisionnant Paris (« Des lieux de la France où il se fait une plus grande nourriture de bestiaux... » t. 2, p. 493-499). Il faut attendre le mémoire d'Henri de Francourt (1789) pour se faire une idée du peuplement bovin du royaume, que l'enquête de Lavoisier

estime alors à 7 millions de têtes. On ne peut cependant parler de races, tout au plus de populations régionales aux robes indéterminées, la plupart de faible taille.

Après l'Empire, l'anglomanie qui sévit dans tous les secteurs de l'agriculture impose le croisement avec les bovins Durham, spécialement en Normandie, en Bretagne, dans le Maine et le Nivernais. On ne se préoccupe plus que de l'aptitude, au détriment des conditions d'élevage, en particulier de l'alimentation. Mais un demi-siècle plus tard, le goût a évolué. On reproche aux bêtes anglaises une viande trop grasse et une exigence alimentaire onéreuse. La durhamisation du troupeau, déclinante, prend fin en 1880. Il en restera, outre des traces sensibles chez les bétails Maine-Anjou, Armoricaïn, Bleu du Nord, Normand et Charolais, un intérêt marqué des éleveurs pour les beaux modèles et pour la sélection dans l'indigénat, origine des livres généalogiques.

Les décennies 1880 et 1890, durant lesquelles le cheptel bovin atteint 14 millions de têtes, voient la naissance officielle des races françaises. Nombre de populations fusionnent sous un standard unique, en choisissant une robe qui servira de marqueur commercial, les races officiellement reconnues restant inféodées à un pays. Le contrôle des filiations n'intéresse cependant qu'une frange de l'élevage. Dans l'ensemble, celui-ci reste polyvalent, même si la vocation des régions se précise : l'Ouest, le Nord et l'Est s'orientent vers les produits laitiers, tandis que dans le Centre et le Sud, la traction exclusivement bovine privilégie la production de viande.

Dans la première moitié du XX^e siècle, le progrès des connaissances en alimentation et l'instauration du contrôle laitier permettent une meilleure expression du potentiel génétique. Des familles d'éleveurs s'illustrent dans la sélection d'animaux reproducteurs qui, une fois vendus, contribuent à la lente amélioration du cheptel. Seules quelques races s'étendent en tache d'huile hors de leur bassin d'origine, comme la Normande, la Charolaise et la Hollandaise, cette dernière ayant désormais, à l'instar de la Schwitz et de la Jersiaise, un herd-book en France. Les races laitières des milieux riches, la Flamande et la Hollandaise, se démarquent de celles de milieux pauvres, comme la Normande et la Tachetée de l'Est, qui conservent la triple fonction « travail-viande-lait ». En 1943, le cheptel bovin

comporte 16 millions de têtes, et une trentaine de races.

Mais après la seconde Guerre mondiale, le gouvernement, suivant les recommandations d'Edmond Quittet, entreprend d'en réduire la liste. Les moins nombreuses, contraintes de fusionner ou de disparaître, sont exclues des aides, des concours et de l'insémination artificielle. Dès 1965, prédominant en élevage laitier la Normande et la Hollandaise (laquelle devient la Française Frisonne Pie Noir, future Prim'Holstein) ; la Montbéliarde sort de sa région ; la Charolaise, la Limousine et la Blonde d'Aquitaine représentent la majorité de l'élevage allaitant.

En 1984, les quotas laitiers sanctionnent une production laitière devenue excédentaire. Les 9,9 millions de vaches se répartissent en 70 % de laitières et 30 % d'allaitantes. Cinq races regroupent 90 % du cheptel inscrit aux livres généalogiques, tandis que déclinent celles de milieux difficiles, cantonnées au croisement industriel. Le cheptel bovin, qui compte à ce moment 23,3 millions de têtes, cessera d'augmenter, et se rééquilibrera en faveur de la production de viande, au point qu'en 2008, le rapport s'inversera, avec 42 % de vaches laitières pour 58 % d'allaitantes.

Les auteurs de ce livre se sont largement impliqués dans le redémarrage des races locales échappées à « la politique Quittet ». Dans les années 1970, la FAO à l'échelle internationale, et la Société d'Ethnozootéchnie en France, signalaient déjà le danger de l'hégémonie de quelques races améliorées au détriment du plus grand nombre. Le maintien des races locales bénéficie d'arguments patrimoniaux et économiques - elles ajoutent à l'image de marque des produits du terroir - mais aussi génétiques - elles représentent un patrimoine capable de répondre à l'évolution future de l'élevage. Il est heureux de constater que celles de faible effectif ont toutes connu une remontée depuis 2000.

Nous insisterons moins sur le deuxième chapitre, « Bases du classement et de la caractérisation des races bovines » (p. 54-99), quoiqu'il donne lieu à une intéressante confrontation des auteurs anciens et des résultats de la génétique moléculaire pour établir la classification adoptée dans la suite de l'ouvrage :

1- Bovins du Nord-Ouest de la France : groupe Hollando-Flamand, dérivés du Durham, race Normande.

2- Bovins jurassiques et apparentés, Auvergnats, groupe Aquitain.

3- Bovins bruns et apparentés : groupe Alpin proprement dit, groupe du Bassin de la Loire, groupe Breton, races rustiques et demi-sauvages du Sud de la France.

L'appréciation des performances zootechniques qui fait suite échappe à notre analyse.

Les chapitres 3, 4 et 5 traitent respectivement des groupes précédemment définis, avec une présentation historique de chaque race (p. 100-283). Un sixième chapitre envisage « quelques autres races », avec un « aperçu sur la situation en différents pays » (p. 284-301).

Il ne fait aucun doute que cet ouvrage fasse date. Le sujet n'avait pas été traité de façon aussi exhaustive par Edmond Quittet (1946, 3^e éd. 1979), et il faut remonter à Paul Dechambre (1913, 2^e éd. 1922) ou à Paul Diffloth (1909, 4^e éd. 1922) pour trouver des travaux équivalents. L'illustration, toujours informative, fait appel à des documents anciens de valeur. Quant au style, sa concision et sa clarté rappelleraient, s'il en était besoin, quel enseignant fut Bernard Denis. L'éditeur lui-même a réussi une présentation originale et agréable. Aussi le livre atteindra-t-il un large public, dépassant certainement celui des éleveurs et des étudiants en sciences agricoles.